UNE ASSISTANCE IMMÉDIATE AVEC NOTRE APPLICATION MOBILE!



• En cas de panne ou d'accident, vous êtes immédiatement géolocalisé et pris en charge.

Ous bénéficiez de conseils utiles: numéros d'urgence, rappel des gestes de premier secours, démarches à effectuer en cas d'accident ou de panne.

Ovous pouvez géolocaliser les garages partenaires et les lieux utiles [hôpitaux, pharmacies, hôtels, stations-service...] autour de vous.

Téléchargez l'application mobile Suravenir Assurances sur AppStore et Google Play.





VOTRE SINISTRE AUTO DÉCLARÉ EN QUELQUES CLICS!

Pour une déclaration 24H/24 et une prise en charge rapide, rendez-vous dans la rubrique "Mes assurances" de votre espace privé sur le site www.cmb.fr.

SURAVENIR ASSURANCES

- Plus de 600 000 assurés.
- 2 millions de contrats assurés: automobile, habitation, santé et prévoyance.
- Des conseillers à votre écoute au 0 970 809 417
 Service gratuit prix appel
 pour la prise en charge de vos déclarations de sinistres.
- Un réseau de partenaires et de garages agréés pour faciliter la prise en charge de vos réparations.



* Document à caractère publicitaire. Offres réservées aux clients du Crédit Mutuel de Bretagne, sous réserve de reconduction de l'opération, hors résiliation en cours, hors contentieux et contrats Auto "Solutions". Pour toutes précisions sur les conditions de mise en œuvre des avantages, reportez-vous à la rubrique "Mes assurances" du site Internet de votre banque.

Assureur: Suravenir Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 38 265920 €entreprise soumise au contrôle de l'ALPR et régie par le Code des Assurances Siège social: 2, rue Vasco de Gama, Saint-Herblain - 44931 Nantes Cedex 9 - RCS Nantes 343 142 659
Distributeur: Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable
et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-KerhuonSiren 775 577 018 RCS Brest - Orias 07 025 585 Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance
inscrites au registre national, consultable sous www.orias.fr.







Votre fidélité mérite d'être récompensée. Découvrez tous vos avantages!

Vous changez de voiture?

NOUS VOUS OFFRONS 50€!*

Offre valable une fois par an, par souscripteur, pour tout avenant de changement de véhicule sur votre contrat Auto en cours, sous réserve de réception des pièces justificatives et du paiement de la première échéance de cotisation. La somme sera versée directement sur votre compte.

Vous êtes bon conducteur?

TOUS LES ANS, NOUS RÉDUISONS VOTRE FRANCHISE DOMMAGES TOUS ACCIDENTS*

Après 4 ans sans accident, votre franchise dommages est offerte!

Offre valable à partir d'octobre 2017, dans le cadre d'une formule tous risques.

Votre bonus est à 0,50?

GRÂCE AU SUPERBONUS, **PROFITEZ D'UNE RÉDUCTION***

Chaque année sans sinistre, JUSQU'À 18 % Chaque année sans sinis nous vous offrons 3 % de réduction sur votre cotisation. Vous possédez plusieurs véhicules?

BÉNÉFICIEZ

5 % DE RÉDUCTION*

à partir du second véhicule assuré.

Réduction appliquée sur la cotisation d'assurance à partir du second contrat et sur les suivants.

Vous détenez au moins 3 contrats d'assurance?

VOUS DEVENEZ CLIENT PRIVILÈGE !*

Vous constituez une CAGNOTTE DE FRANCHISE

jusqu'à 200 € qui vous permettra, en cas de sinistre, de prendre en charge l'éventuelle franchise restante de vos contrats AUTO et HABITATION!



Vous bénéficiez de 5 % DE RÉDUCTION

sur chacun de vos contrats.

Autant d'économies réalisées!

L'offre Privilège s'applique aux contrats d'assurance Auto (Auto, Moto, Cyclo, Camping-car), Habitation et Vie privée (Résidence principale ou secondaire, Navigation de plaisance), Prévoyance (Prévi-Accidents de la vie, Prévi-Autonomie et Santé).

Pour en savoir plus:

Rendez-vous dans votre agence du Crédit Mutuel de Bretagne pour en parler avec votre conseiller ou connectez-vous sur www.cmb.fr, rubrique "Mes assurances".